

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Gâtine



1- le cadre de référence :

En juin 2007, le Programme Opérationnel National du Fonds social européen relatif à l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » est adoptée.

Vocation des Fonds européen 2007-2013 :

« Les fonds européens de la prochaine période de programmation ont vocation à être mobilisés en priorité pour trouver des réponses pertinentes à cet ensemble d'enjeux structurels économiques et sociaux, identifiés comme fondamentaux pour les années à venir, en complétant un ensemble de dispositifs en vigueur aux échelles nationales et territoriales, en matière d'emploi, de formation et d'insertion. »

Le PLIE s'inscrit dans l'Axe d'intervention 3 : renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations.

B – Appuyer les politiques des communes et des structures intercommunales dans la mise en œuvre des plans locaux pour l'insertion et l'emploi.

Finalités poursuivies :

« Les PLIE mobilisent un ensemble de dispositif en faveur de l'insertion afin d'organiser des parcours individualisés vers l'emploi. Les PLIE ont été construits pour répondre aux besoins et aux opportunités d'un territoire, à partir d'un diagnostic et d'un projet partagés par l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels, sociaux et économiques qui sont concernés par l'insertion et l'emploi sur ce territoire. La principale fonction des PLIE est d'organiser des parcours d'insertion professionnelle vers l'emploi pour des publics en difficulté (chômeurs de longue durée, allocataires des minima sociaux, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés...), avec un accompagnement très renforcé des bénéficiaires. Ils contribuent à la gestion des ressources humaines inemployées d'un territoire et en facilitant le recrutement par les employeurs. Enfin, ils contribuent au développement du partenariat pour construire des parcours cohérents qui débouchent sur un emploi durable et à la professionnalisation des acteurs.

Il s'agit, désormais, pour les PLIE, de renforcer leur partenariat avec les différents acteurs de l'emploi et de développer de nouvelles coopérations entre les acteurs économiques et les acteurs de l'insertion. »